

2ème année de Master - Mention « Droit des affaires »
Parcours « Droit des affaires et fiscalité en Apprentissage »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2023-2028

Version du 22/06/2023

		Volume horaire de l'année (h) :					607,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :			137,00 h	ECTS :		30
Matières	Etabl. Porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires								
UE 1.1.1 Comptabilité des sociétés	UB		25,00		60	6	écrit	3h00
UE 1.1.2 Droit des groupements	UB		25,00		80	8	écrit	5h00
UE 1.1.3 Contrats d'affaires	UB		20,00		60	6	oral	
UE 1.1.4 Séminaire Droit des affaires approfondi	UB		30,00	70		7		
UE 1.1.5 Anglais	UB		20,00	30		3		
UE obligatoire Professionnalisation pour les apprentis								
UE 1.4.1 Partage d'expérience professionnelle	CFA		15,00					
UE 1.4.2 Suivi pédagogique (2h/apprenti)	CFA		2,00					
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre								
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points	

Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :					ECTS :		30
Matières	Etabl. Porteur	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal			
		TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée	
UE obligatoires									
UE 2.1.1 Gestion financière	UB		25,00		30	3	écrit	3h00	
UE 2.1.2 Droit fiscal des affaires	UB		25,00		60	6	écrit	5h00	
UE 2.1.3 Séminaire Fiscalité approfondie des entreprises	UB		30,00	50		5			
UE optionnelles									
2 UE à choisir parmi les 4 suivantes :									
UE 2.2.1 Modes alternatifs de règlement des litiges et arbitrage	UB		20,00		30	3	oral		
UE 2.2.2 Fiscalité personnelle et patrimoniale	UB		15,00		30	3	oral		
UE 2.2.3 Procédures fiscales	UB		20,00		30	3	oral		
UE 2.2.4 Droit pénal des affaires	UB		20,00		30	3	oral		
UE obligatoires Diplôme de Juriste-Conseil d'Entreprise (DJCE)									
UE 2.3.1 Techniques contractuelles	UB		50,00						
UE 2.3.2 Ingénierie sociétaire	UB		51,00						
UE 2.3.3 Fiscalité approfondie	UB		53,00						
UE 2.3.4 Droit social et gestion du risque social	UB		50,00						
UE 2.3.5 Droit du financement et des garanties	UB		50,00						
UE obligatoires Professionnalisation pour les apprentis									
UE 2.4.1 Partage d'expérience professionnelle	CFA		15,00						
UE 2.4.2 Suivi pédagogique (3h/apprenti)	CFA		3,00						
UE 2.4.4 Visites (3h/apprenti)	CFA		3,00						
UE 2.4.5 Mémoire professionnel + soutenance (50h/apprenti)	CFA		75,00		100	10	Rapport écrit et soutenance	Soutenance 30mn	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre									
Total du semestre sur		300	Capitalisation du semestre à partir de			150	points		

* Les notes et les résultats de l'UE Formation continue ne sont pas pris en compte pour l'obtention du diplôme. Ils figurent dans le supplément au diplôme délivré à l'issue de la formation.